

ARRÊTÉS

A2023_19 Arrêté constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du tiers-lieu ' l'Alternateur ' Abroge et remplace l'arrêté A2021-17.

1 DOCUMENT - Publié le 12 septembre 2023



A2023_19_Arrete_constitutif_d_une_regie_de_recettes_et_d_avances_aupres_du_tiers-lieu__l_Alternateur__Abroge_et_remplace_l_arrete_A2021-17..pdf

Télécharger

PRÉCÉD



RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS